

Présidence de M^{me} Myriam Tétaz, présidente

Membres absents excusés : Jean-Louis Blanc, François Huguenet, Sandrine Junod, Ntumba Kahumbu, Jacques Pernet, Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : -

Membres présents	94
Membres absents excusés	6
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Décès

de Mme Claire Garin, ancienne conseillère communale, survenu le 19 mars 2008.

Le Conseil rend hommage à la disparue en observant un instant de silence.

Lettre

de M. le Municipal Jean-Yves Pidoux du 4 avril 2008 qui prie de bien vouloir excuser son retard ce soir.

Courriel

Selon les instructions de Mme la Présidente, la secrétaire donne lecture d'un courriel de Mme la Préfète de Lausanne Sylviane Klein, reçu le 7 avril 2008 et adressé aux membres du Conseil communal. Le sujet en est le Règlement du Conseil communal.

Lettre

Le Conseil communal a reçu le 3 avril 2008 une invitation de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal à déposer une réponse dans un délai au 2 mai 2008 à la requête de la Municipalité de Lausanne contre la nouvelle adoptée le 11 mars 2008 par le Conseil communal introduisant un article 44 dans le Règlement du Conseil. Pour mémoire, l'art. 44 concerne les commissions d'enquête.

Communication de

Lors de leur séance du 1^{er} avril 2008, après consultation de leur groupe, les

la secrétaire

membres du Bureau du Conseil communal ont pris la décision suivante concernant l'embargo de presse.

L'embargo de presse est supprimé sur les documents suivants des conseillers: les questions écrites, les initiatives (postulat, motion, projet de règlement ou de décision), les interpellations ordinaires et les interpellations urgentes. L'embargo de presse est toutefois maintenu sur les rapports de commission.

Cette décision ne porte pas sur les réponses de la Municipalité aux interpellations, ces réponses relevant de la seule compétence municipale. C

Cette décision s'applique aux documents cités déposés après le 1^{er} avril 2008.

**Pétition
Dépôt**

Pétition des habitants du quartier de la Colline (48 signatures) concernant les aménagements nécessaires et urgents pour ce quartier.

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

**Pétition
Dépôt**

Pétition des habitants et usagers du quartier de Malley intitulée "Pour que la Dune de Malley de devienne pas un parking!".

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

**Communications
municipales**

- 19 mars 2008 : Projet "Métamorphose" – attribution du mandat pour la conduite de la démarche participative.
- 19 mars 2008 : Flon-Ville, rue du Port Franc 18, Lausanne. Demande de crédit complémentaire.
- 31 mars 2008 : Désignation au 1^{er} juillet 2008 de M. Florent Pichon en tant que chef du service de la comptabilité et des finances des Services industriels (SIL).
- 2 avril 2008 : Centre pour adolescents de Valmont (CPA), 1010 Lausanne. Propriété de la Commune de Lausanne. Transformations intérieures et modification des façades. Augmentation du compte d'attente.
- 3 avril 2008 : Préavis n° 2006/40 – Prolongation d'un droit distinct et permanent de superficie.

**Communications du
secrétariat du
Conseil**

- 25 mars 2008 : Modification de l'organisation de la Commission permanente des finances.
- 25 mars 2008 : Modification de l'organisation de la Commission permanente de gestion.

**Postulat
Dépôt**

de M. Guy Gaudard (LE) : "Pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive".

**Postulat
Dépôt**

de MM. Roland Philippoz (SOC) et Roland Rapaz (SOC) : "Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 de la Constitution vaudoise)".

**Postulat
Dépôt**

de MM. Roland Philippoz (SOC) et Roland Rapaz (SOC) : "Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 de la Constitution vaudoise)".

**Postulat
Dépôt**

de Mmes Anna Zürcher (SOC) et Marie Deveaud (SOC) : "Aides au logement pour les personnes au bénéfice d'un permis de type F".

**Interpellation
Dépôt**

de Mme Françoise Longchamp (LE) : "Bus-pyjama : parent pauvre des transports publics lausannois?".

**Interpellation
Dépôt**

de M. Olivier Martin (LE) : "Chauffage à distance, augmentation déguisée?".

**Interpellation
Dépôt**

de Mme Adozinda Da Silva (LE) : "Faudra-t-il un accident, pour enfin résoudre un problème de sécurité dans la circulation?".

L'urgence est demandée pour cette interpellation.

Questions orales

I.

Mme Adozinda Da Silva (LE) ; M. Daniel Brélaz, syndic

- II.** Mme Nicole Grin (LE) ; Mme Myriam Tétaz, présidente du Conseil.
- III.** M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Olivier Français, directeur des travaux.
- IV.** M. Marc-Olivier Buffat (LE) ; M. Daniel Brélaz, Syndic et Mme Myriam Tétaz, présidente du Conseil
- V.** M. Jean-Michel Dolivo (AGT); M. Daniel Brélaz, Syndic.
- VI.** M. Yves-André Cavin (LE); Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine.
- VII.** M. Guy Gaudard (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique et Sports.
- VIII.** Mme Thérèse de Meuron (LE); M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale et Environnement.
- _____
- Motion** de M. Marc-Olivier Buffat (LE) : "Soutenir l'ECAL".
- Discussion préalable** Marc-Olivier Buffat (LE).
- Le Conseil **décide** :
- de prendre en considération cette motion et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
- _____
- Postulat** de M. Roland Philippoz (SOC) : "Soutenons l'encadrement extra-scolaire des jeunes par les associations et les bénévoles".
- Discussion préalable** Roland Philippoz (SOC).
- Le Conseil **décide** :
- de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
- _____
- Motion** de M. Alain Hubler (AGT): "Pour un Wifi communautaire à Lausanne".
- Discussion préalable** Jean-Pierre Bébox (LE) qui demande le renvoi en commission.
- La demande de M. Jean-Pierre Bébox étant appuyée par un nombre suffisant de

	voix, cette motion est renvoyée à l'examen préalable d'une commission. _____
Postulat	de M. Yves Ferrari (Les Verts) : "Peut-être des bâtiments de paille. Un pas vers la société à 2000 W."
Discussion préalable	Yves Ferrari (Les Verts). Le Conseil décide : de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. _____
Motion	de M. Yves Ferrari (Les Verts): "Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W."
Discussion préalable	<u>Yves Ferrari (Les Verts)</u> qui demande le renvoi en commission. La demande de M. Yves Ferrari étant appuyée par un nombre suffisant de voix, cette motion est renvoyée à l'examen préalable d'une commission. _____
Motion	de M. Yves Ferrari (Les Verts): "Un marché couvert. Un pas vers la société à 2000 W."
Discussion préalable	<u>Yves Ferrari (Les Verts)</u> qui demande le renvoi en commission. La demande de M. Yves Ferrari étant appuyée par un nombre suffisant de voix, cette motion est renvoyée à l'examen préalable d'une commission. _____
Projet de règlement	de M. Yves Ferrari (Les Verts): "Pour des objets traités rapidement. Un pas vers l'efficience."
Discussion préalable	Yves Ferrari (Les Verts) qui <u>retire</u> son projet de règlement, la révision de certaines dispositions du règlement du Conseil communal lui ayant donné satisfaction. _____
Postulat	de M. Vincent Rossi (Les Verts): "Une plate-forme de baignade à Ouchy."
Discussion préalable	<u>Françoise Longchamp (LE)</u> qui demande le renvoi en commission.

La demande de Mme Françoise Longchamp étant appuyée par un nombre suffisant de voix, ce postulat est renvoyé à l'examen préalable d'une commission.

Postulat

de M. Pierre Santschi (Les Verts) : "Pour accueillir le m2 à la Sallaz."

Discussion préalable

Martine Fiora-Guttmann (LE); Olivier Français, directeur des Travaux.

Le Conseil **décide** :

de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts): "Et si l'on densifiait aussi le site de l'aéroport?"

Discussion préalable

Elisabeth Müller (Les Verts) qui demande le renvoi en commission.

La demande de Mme Elisabeth Müller étant appuyée par un nombre suffisant de voix, ce postulat est renvoyé à l'examen préalable d'une commission.

Postulat

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts): "Pour une modification du nouveau plan partiel d'affectation 'camping de Vidy'".

Discussion préalable

Jean-Pierre Béboux (LE) qui demande le renvoi en commission; Laurent Guidetti (SOC); Elisabeth Müller (Les Verts)

La demande de M. Jean-Pierre Béboux étant appuyée par un nombre suffisant de voix, ce postulat est renvoyé à l'examen préalable d'une commission.

Rapport s/pétition

Pétition du Mouvement pour la Défense de Lausanne et consorts (1062 sign.) : « Sauvons l'immeuble Isoz de l'avenue de la Gare 39 ! ».

**Rapporteur : M. Xavier de Haller (LE)
[remplacé à la tribune par Jean-François Cachin (LE)]**

Déterminations de la commission

Au vote, la commission des pétitions de parvient pas à s'entendre pour adopter une recommandation de vote conformément à l'art. 65 RCCL (aujourd'hui: 73

RCCL): 3 voix en faveur du classement de la requête; 3 voix en faveur du renvoi motivé de la pétition à la Municipalité pour étude et communication; 1 abstention.

Discussion

Jean-François Cachin (LE); Evelyne Knecht (AGT); Sylviane Bergmann (Les Verts); Olivier Français, directeur des Travaux; Evelyne Knecht (AGT); Olivier Français, directeur des Travaux; Sylviane Bergmann (Les Verts); Roland Ostermann (Les Verts); Raphaël Abbet (UDC); Isabelle Mayor (Les Verts); Olivier Français, directeur des Travaux; Evelyne Knecht (AGT); Sylviane Bergmann (Les Verts) qui demande le renvoi motivé de la pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis; Martine Fiora-Guttman (LE); Roland Ostermann (Les Verts)

Vote

La Présidente décide, au vote, d'opposer tout d'abord le renvoi de la pétition à la Municipalité pour étude et communication au renvoi pour étude et rapport-préavis. Qui vote pour le renvoi de la pétition pour étude et communication, vote oui.

Au vote, le Conseil, par 42 oui, 40 non et 4 abstentions, décide le renvoi de la pétition pour étude et communication.

Maintenant, la Présidente décide d'opposer au vote le classement de la pétition au renvoi de la pétition à la Municipalité pour étude et communication. Qui vote pour le classement de la pétition, vote oui.

Au vote final, le Conseil, par 30 oui, 53 non et 3 abstentions, **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication au Conseil, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Rapport s/motion

Motion de M. Marc-Olivier Buffat et consorts demandant l'étude de l'installation de caméras de vidéosurveillance en des endroits ciblés de Lausanne.

Rapporteur : M. Alain Hubler (AGT)

Discussion

Marc-Olivier Buffat (LE), Solange Peters (SOC), Françoise Longchamp (LE), Pierre Santschi (Les Verts), Alain Hubler (AGT), Marc-Olivier Buffat (LE), Isabelle Truan (LE), Jean-Luc Chollet (UDC), Marie-Claude Hofner (AGT), Marlène Bérard (LE), Rebecca Ruiz (SOC), Jean-Michel Dolivo (AGT), Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des sports, Alain Hubler (AGT), Solange Peters (SOC), Marie-Claude Hofner (AGT), Françoise Longchamp (LE), Marc-Olivier Buffat (LE), Fabrice Ghelfi (SOC), Marc-Olivier Buffat (LE), Solange Peters (SOC) qui dépose l'amendement suivant,

	Yves Ferrari (Les Verts), Jean-Luc Chollet (UDC), Serge Segura (LE).
Amendement Dépôt	<i>Prise en considération partielle: les points 1 et 3 des conclusions seulement.</i>
Vote s/amendement	Le Conseil, par 51 oui, 31 non et 2 abstentions, accepte l'amendement de Mme Solange Peters (SOC).
Vote s/conclusions	Le Conseil, par 68 oui, 13 non et 1 abstention, accepte les conclusions amendées du préavis, <u>soit, décide</u> : <ol style="list-style-type: none">1. de prendre partiellement cette motion en considération et d'en adapter le titre qui devient « <i>Motion demandant l'étude de l'opportunité de l'installation de caméras de vidéosurveillance en des endroits ciblés de Lausanne</i> » ;2. de ne prendre en considération dans cette motion que les demandes N^{os} 1 "listant les lieux publics et les infrastructures lausannoises (TL, M1, M2, etc.) d'ores et déjà équipés de caméras" et 3 "synthétisant les résultats d'expériences menées dans d'autres villes comparables à Lausanne, en termes de dissuasion, de prévention et de répression des incivilités";3. de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
Rapport s/postulat	Postulat de Mme Elisabeth Müller : « Les coopératives de locataires : une façon d'accéder au logement à promouvoir. » <u>Rapportrice</u> : Mme Claire Attinger Doepper (SOC)
Discussion	Axel Mario (LE), Roland Rapaz (SOC), Elisabeth Müller (Les Verts), Silvia Zamora, directrice de la Culture, du Patrimoine et du Logement, Elisabeth Müller (Les Verts).
Vote	Le Conseil, à la majorité, <u>décide</u> : de refuser la prise en considération de ce postulat.
Rapport s/r.-préavis	Rapport-préavis N° 2006/55 : « Ville de Lausanne : interface pour l'apprentissage ». Réponse au postulat de M. Serge Segura. <u>Rapporteur</u> : M. Philippe Mivelaz (SOC)
Discussion	Serge Segura (LE), Guy Gaudard (LE), Daniel Brélaz, syndic, Serge Segura (LE), Jean-Christophe Bourquin, directeur de la Sécurité sociale et de

	l'Environnement, Daniel Brélaz, syndic.
Vote	Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, décide : d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Serge Segura.
Interpellation	urgente de M. Marc-Olivier Buffat (LE) et consorts : "Le couvert de la Riponne: que veut exactement la Municipalité?".
Réponse municipale	Olivier Français, directeur des Travaux.
Discussion	Marc-Olivier Buffat (LE).
Interpellation	urgente de Mme Stéphanie Pache (SOC) : "Lausanne, point chaud de la traite d'êtres humains?".
Réponse municipale	Jean-Christophe Bourquin, directeur de la Sécurité sociale et de l'Environnement, en lieu et place de Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports.
Discussion	Stéphanie Pache (SOC) <u>qui dépose la résolution suivante</u> :
Résolution Dépôt	<i>"Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prévoit une démarche d'information et de sensibilisation de la population au sujet de la traite d'êtres humains, en lien ou non avec des événements ponctuels."</i>
Vote	Le Conseil, à une forte majorité, sans avis contraire, adopte la résolution de Mme Stéphanie Pache (SOC).
Interpellation Développement	Mme Graziella Schaller (LE) développe son interpellation urgente : "Tridel, à la sauce napolitaine?".
Réponse municipale	Olivier Français, directeur des Travaux.
Discussion	Jean-Luc Chollet (UDC); Olivier Français, directeur des Travaux; Graziella Schaller (LE) <u>qui dépose la résolution suivante</u> :
Résolution	1. Le Conseil communal de Lausanne souhaite être informé par la Municipalité de ses

Dépôt	<p><i>intentions concernant l'incinération des déchets de Naples, avant la conclusion de tout accord.</i></p> <p>2. <i>Le Conseil communal souhaite également être informé de tout projet impliquant l'incinération par Tridel de déchets en provenance de l'étranger.</i></p>
Vote	<p>Le Conseil, avec beaucoup d'abstentions, refuse la résolution de Mme Graziella Schaller (LE).</p> <hr/>
Interpellation Développement	<p>Mme Elisabeth Müller (Les Verts) développe son interpellation urgente : "Quelle est cette hâte à rayer de la carte les jardins familiaux de Vidy?".</p>
Réponse municipale	<p>Olivier Français, directeur des Travaux.</p>
Discussion	<p>Jean-Michel Dolivo (AGT); Pierre Santschi (Les Verts); Olivier Français, directeur des Travaux; Elisabeth Müller (Les Verts); Silvia Zamora, directrice de la Culture, du Logement et du Patrimoine; Marc-Olivier Buffat (LE); Pierre Santschi (Les Verts); Jean-Michel Dolivo (AGT); Silvia Zamora, directrice de la Culture, du Logement et du Patrimoine; Elisabeth Müller (Les Verts) <u>qui dépose la résolution suivante</u>:</p>
Résolution Dépôt	<p><i>Le Conseil communal souhaite que, conformément aux décisions prises lors de la discussion du rapport-préavis 2007/19, les jardins familiaux du groupement de Vidy ne soient déplacés qu'une fois les deux conditions suivantes réalisées:</i></p> <ol style="list-style-type: none"><i>1. un projet concret (PPA ou projet de construction) entraînant un tel déplacement est accepté par le Conseil communal.</i><i>2. une surface équivalente, convenant au jardinage, est mise à disposition des membres du groupement.</i>
Vote	<p>Le Conseil, au vote, refuse la résolution de Mme Elisabeth Müller (Les Verts).</p> <hr/>
Décision du Bureau sur l'urgence de l'interpellation Da Silva	<p>Le Bureau du Conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'accorder l'urgence à l'interpellation de Mme Adozina Da Silva (LE) : "Faudra-t-il un accident, pour enfin résoudre un problème de sécurité dans la circulation?"</p>
Discussion	<p>La discussion n'est pas demandée.</p>
Vote	<p>L'interpellatrice demande de soumettre au vote du Conseil la décision du Bureau de ne pas accorder l'urgence à son interpellation.</p>

La Présidente procède.

Le Conseil, à une très large majorité, approuve la décision du Bureau, soit **refuse l'urgence** pour cette interpellation.

Clôture

La séance est levée à 23 h 30.

La présidente :

La secrétaire :

.....

.....